



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**ED 2472/24**

16 août 2024  
Original : portugais

**F**

**Communication du Gouvernement  
brésilien**

1. La Directrice exécutive joint une communication du Gouvernement brésilien qui informe sur l'évolution du processus pour la création d'une « Journée internationale du café » et qui contient des informations sur les procédures pertinentes à suivre. Les pays Membres de l'OIC dont les missions auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) souhaitent soutenir ou coparrainer cette proposition sont invités à coordonner promptement avec la Représentation du Brésil auprès de la FAO à Rome.
2. Veuillez noter qu'un document supplémentaire – *Proposition pour une « Journée internationale du café »* – a été joint en annexe (**annexe I**).

[LOGO]

Rebraslon - 025/2024

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales à Londres présente ses compliments à l'Organisation internationale du Café (OIC) et a l'honneur de se référer à la note verbale Rebraslon - 018/2024, du 28 juin 2024, sur la tenue d'une réunion exploratoire promue par la délégation du Brésil auprès des Nations Unies à New York avec les délégations de pays membres intéressés concernant l'intérêt éventuel de soutenir ou de coparrainer une demande conjointe adressée au Secrétariat des Nations Unies en vue de l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la création d'une « Journée internationale du café » par l'ONU.

2. À cet égard, la Représentation du Brésil auprès de l'OIC signale que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), après avoir été consulté, a précisé que les procédures mises à jour pour la désignation des dates commémoratives liées aux activités ou produits agricoles consacrent désormais le principe selon lequel la FAO ne peut accorder son soutien qu'à la mise en œuvre des processus d'établissement des journées commémoratives qui ont été approuvées par l'organisation elle-même, par l'intermédiaire de la Conférence de la FAO.

3. La Représentation du Brésil a également le plaisir de signaler que les délégations des pays membres intéressés par les initiatives à l'ONU liées à l'Organisation internationale du Café, réunies à New York le 18 juillet 2024, sont convenues que la participation de la FAO à la promotion de la « Journée internationale du café » serait indispensable non seulement pour assurer le bon déroulement d'un projet de résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies, mais aussi sa mise en œuvre future.

4. À cet égard, la Représentation du Brésil à Londres signale que le 8 août 2024, la Représentation du Brésil auprès de la FAO à Rome a présenté la proposition ci-jointe - rédigée en anglais - pour l'approbation d'un projet de résolution, à soumettre au Conseil et à la Conférence de la FAO, pour la célébration de la « Journée internationale du café » chaque 1<sup>er</sup> octobre. Ce document sera initialement examiné lors de la 76<sup>e</sup> session du Comité des produits (CP), prévue à Rome du 11 au 13 septembre 2024, dans un format hybride.

5. S'il est approuvé par le CP/la FAO, le projet sera ensuite soumis à l'examen du Conseil de la FAO, qui se réunira du 2 au 6 décembre 2024. Si elle est approuvée par le Conseil de la FAO, la suggestion de créer une date commémorative devra alors être entérinée lors de la prochaine Conférence de l'Organisation, prévue pour la mi-2025. Une résolution sur la question sera présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies une fois que la Conférence de la FAO aura finalisé l'étape d'approbation.

6. La Représentation du Brésil à Londres a l'honneur d'inviter les pays Membres de l'OIC dont les missions auprès de la FAO souhaitent soutenir ou coparrainer le projet de résolution à créer une « Journée internationale du café » à coordonner avec la Représentation du Brésil auprès de la FAO à Rome, afin de garantir l'approbation du projet de résolution lors de la 76<sup>e</sup> session du Comité des produits (CP) en septembre prochain, et lors des organes ultérieurs de la FAO chargés d'examiner la question.

7. La Représentation du Brésil remercie profondément les bons offices du secrétariat de l'OIC de faire circuler cette note verbale aux représentations des pays Membres.

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales ayant leur siège à Londres saisit cette occasion pour renouveler au secrétariat de l'Organisation internationale du Café les assurances de sa très haute considération.

[Sceau]

Londres, le 12 août 2024

**Comité des produits**  
**Soixante-seizième session**

**PROPOSITION POUR UNE « JOURNÉE INTERNATIONALE DU CAFÉ »**

Le Gouvernement du Brésil propose de déclarer la célébration annuelle d'une Journée internationale du café le 1<sup>er</sup> octobre.

Ce document présente (i) des informations générales sur la proposition et (ii) un projet de résolution de la Conférence pour examen par la soixante-seizième session du Comité des produits (CCP 76), en vue de présenter le projet de résolution au Conseil de la FAO et à la Conférence de la FAO pour approbation et transmission ultérieure à l'Assemblée générale des Nations Unies.

**I - CONTEXTE**

Le café est l'une des boissons les plus consommées au monde et l'un des produits de base les plus échangés à l'échelle mondiale. Non seulement une source de revenus pour les zones de production traditionnelles, le café fait vraiment partie de leur mode de vie. Du côté des consommateurs, le café exerce une influence culturelle significative, dans le cadre d'une habitude quotidienne dans l'hémisphère occidental, avec une sophistication toujours croissante dans l'expérience et l'ambiance lors de la consommation du café.

Le secteur du café contribue à réduire l'extrême pauvreté (ODD 1) et à éliminer la faim (ODD 2) en créant des emplois, en générant des revenus et en améliorant les moyens de subsistance des communautés engagées dans des activités de production dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

En outre, la production et le commerce du café peuvent rendre les femmes autonomes (ODD 5), qui jouent un rôle important dans la cueillette, la transformation et la commercialisation du café. Ils soutiennent les moyens de subsistance de jusqu'à 25 millions de ménages agricoles et génère des emplois supplémentaires tout au long de la chaîne de valeur du café. L'industrie du café contribue aux économies de tant les pays exportateurs que les pays importateurs, malgré des déséquilibres de revenus durables et historiques.

Les exportations de café sont une source importante de revenus dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés, fournissant les devises étrangères nécessaires pour couvrir les factures d'importation de produits alimentaires et accéder à une variété de biens et services des marchés mondiaux. Pour les pays importateurs de café, le secteur du café est un important fournisseur d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales.

La valeur mondiale de la production de café est estimée à plus de 20 milliards de dollars par an, les petits producteurs représentant une grande partie de la production mondiale. Au Brésil, plus de 300 000 familles dépendent de la production de café, et 78 % d'entre elles sont de petits caféiculteurs. La valeur du commerce mondial du café est d'environ 30 milliards de dollars, tandis que les revenus annuels de l'industrie du café sont estimés à plus de 200 milliards de dollars.

Le secteur mondial du café s'est considérablement développé au cours des deux dernières décennies. Le principal moteur de la croissance a été la hausse de la consommation dans les économies émergentes, tandis que la croissance de segments de marché à forte valeur ajoutée tels que le café de spécialité ainsi que les innovations de produits ont soutenu la demande dans les marchés traditionnels avec une consommation par habitant déjà élevée. En outre, il est prouvé que la consommation de café peut avoir des effets bénéfiques potentiels sur la santé, notamment des effets antioxydants et anti-inflammatoires.

Au cours de la prochaine décennie, le secteur du café devrait se développer davantage grâce à l'innovation et aux investissements dans les pays producteurs dans un contexte de croissance des modes de consommation.

Cependant, le secteur est confronté à plusieurs défis. Il s'agit notamment du changement climatique, qui est particulièrement nocif car le café ne peut être produit que dans des conditions agro-écologiques spécifiques, de l'émergence d'exigences de diligence raisonnable, des chocs économiques et de la volatilité des prix.

### **OBJECTIF**

Dans de nombreuses régions productrices, le 1<sup>er</sup> octobre est le premier jour de la récolte et marque le début de l'année caféière. La Journée internationale du café (JIC), qui aura lieu à la date indiquée chaque année, vise à sensibiliser le public à l'importance du café tant pour les producteurs que pour les consommateurs du monde entier, rappelant ses solides références en matière de durabilité sociale, économique et environnementale.

La JIC serait l'occasion de mettre en lumière les différents défis auxquels sont confrontés les producteurs en ce qui concerne les déséquilibres des revenus le long de la chaîne de valeur mondiale du café et les volatilités du marché, ainsi que les consommateurs en quête de fiabilité, de santé et de provenance. La célébration relierait les producteurs et les consommateurs de café du monde entier vers un dialogue constructif entre les participants tout au long de la chaîne.

Compte tenu des exigences actuelles en matière de traçabilité et de transparence accrues, la JIC renforcerait l'intérêt pour les aspects éthiques de la production de café et sensibiliserait à l'importance du café pour les valeurs économiques, sociales, culturelles et environnementales et aux contributions du café aux communautés vulnérables à la pauvreté et à la malnutrition.

Célébrer une Journée internationale du café chaque année favoriserait les efforts mondiaux et les actions collectives en faveur d'un secteur du café plus productif, durable et résilient qui profite à la fois aux producteurs et aux consommateurs, tout en veillant à ce que les acteurs du secteur soient à l'avant-garde des décisions et des actions politiques.

## **II - PROJET DE RÉOLUTION DE LA CONFÉRENCE**

La Conférence,

Notant que le café représente la principale source de revenus pour des millions de ménages et

représente une source importante de revenus pour de nombreux pays à faible revenu ;

Notant que la production et la transformation du café contribuent à la lutte contre la faim (ODD 2), à la réduction de l'extrême pauvreté (ODD 1) et à l'autonomisation des femmes (ODD 5) ;

Reconnaissant que le café procure des avantages économiques à chaque étape de la chaîne de valeur mondiale et contribue grandement aux économies des pays exportateurs et importateurs ;

Rappelant le besoin urgent de sensibiliser le public à l'importance du café comme étant un moyen de subsistance durable et d'améliorer la chaîne de valeur du café pour contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

Rappelant que le secteur du café est confronté à des défis qui doivent être relevés pour assurer le développement durable du secteur au profit de toutes les parties prenantes, des caféiculteurs aux consommateurs ;

Soulignant la nécessité de promouvoir des pratiques agricoles durables qui incluent des stratégies d'adaptation au climat, renforçant le rôle de la production de café en tant que contributeur net à la séquestration du carbone ;

Affirmant que la technologie, l'innovation, des données actuelles et scientifiques, une gouvernance efficace et le renforcement de capital humain et des institutions peuvent améliorer l'efficacité, l'inclusivité et la résilience du secteur du café ;

Soulignant la pertinence de promouvoir la transparence et la traçabilité pour une production de café durable, d'améliorer la circulation de l'information et de remédier aux disparités de revenus entre les parties prenantes, tout en répondant à une demande quantitative croissante et à un intérêt accru pour la qualité et l'origine ;

Soulignant la nécessité de promouvoir la consommation de café et une répartition équitable des revenus tout au long de la chaîne de valeur, dans le but de soutenir les moyens de subsistance de ses différents participants, en particulier les petits exploitants agricoles ;

Convaincue qu'une telle célébration favoriserait des actions collectives pour mettre en œuvre des activités en faveur de la production et de la consommation durables de café et sensibiliserait à son importance dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté ;

Demande au Directeur général de transmettre la présente Résolution au Secrétaire général des Nations Unies, en vue de la faire examiner par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session, en déclarant le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année Journée internationale du café.